



Alliance sherbrookoise
pour des jeunes
en santé

Exemples d'initiatives en lien avec l'offre alimentaire lors des activités et des événements spéciaux

À L'INTENTION DU MILIEU DE LA PETITE-ENFANCE

Merci aux CPE ayant accepté de nous partager leur expérience.

Partagez-nous vos initiatives visant l'amélioration de l'offre alimentaire à info@alliancesherbrookoise.ca.

Plusieurs outils disponibles en lien avec les saines habitudes de vie sur notre site internet au www.alliancesherbrookoise.ca.

Février 2018



CPE Les Stroumps

Nouveau fonctionnement depuis septembre 2016.

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de passer un bon moment avec son groupe et son éducatrice.
- Fournir l'occasion pour le personnel de mettre en place une occasion de festoyer sans artifice : mettre l'accent sur le moment et non la récompense.
- Créer un lien privilégié entre le fêté et le responsable en alimentation.

Orientations :

- Des cadeaux (friandises ou matériel) ne sont plus offerts lors des fêtes.
- Favorise la mise en place d'éléments spéciaux dans le local pour la journée de l'enfant (p.ex. mettre à la disposition des enfants un bac de clown, faire une carte d'anniversaire, demander aux enfants du groupe les qualités de l'enfant fêté, utiliser un livre acheté)
- Mini-déjeuner entre amis. L'enfant fêté pourra débiter sa journée avec les enfants de son groupe et son éducatrice. L'enfant aura la possibilité de choisir son menu parmi trois choix proposés soit des céréales, du gruau ou des rôties avec sa garniture du moment.

Démarches d'implantation du nouveau fonctionnement :

- Rencontre d'équipe et implication du responsable en alimentation.
- Ajout à la politique alimentaire de l'établissement.
- Lettre aux parents.

CPE Chez les amis

Offre alimentaire originale lors des fêtes culturelles. Par exemple :

- Halloween : Potage de citrouille servi dans la citrouille, crème glacée Coaticook à l'orange garnie de pépites de caroube en collation.
- Noël : Biscuits maison offerts dans de belles boîtes pour chacun des groupes.
- St-Valentin : Fondue de chocolat à base de tofu soyeux et de chocolat noir, avec des fruits.

CPE Les petites Puces

Orientations inscrites dans la politique alimentaire.

- Exclusion des aliments qui ne font pas partie du Guide alimentaire canadien ou qui ne respectent pas les orientations de leur politique alimentaire.

Anniversaires

- Petit gâteau cuisiné au CPE pour l'enfant dont c'est l'anniversaire.
- Les anniversaires sont davantage soulignés par des accessoires comme un couvert festif et un chapeau. Un accent est mis sur la chanson chantée par les amis du groupe.
- Aucun gâteau ou autre dessert d'anniversaire apporté par les parents n'est accepté par souci de sécurité liée aux allergies alimentaires et d'équité.

Fêtes annuelles et évènements spéciaux

- Les aliments offerts respectent la politique alimentaire.
- L'accent est mis sur la présentation des aliments (p.ex. disposition des aliments dans les plateaux, nappe décorative, centre de table, buffet)
- Les enfants, lors de journées spéciales, sont invités à se servir seuls pour le repas principal. Ils ont le choix parmi une variété d'aliments servis sous forme de buffet.
- Seule exception : Activité cabane à sucre où de la tige sur neige est offerte.

CPE Petit dragon imaginaire

Nouveau fonctionnement depuis 2012.

Les éducatrices ont eu de la difficulté au départ avec les nouvelles orientations, mais le tout se déroule très bien désormais.

Adoption d'un virage santé excluant les aliments offerts traditionnellement lors des fêtes. Offre alimentaire originale lors des fêtes culturelles. Par exemple :

- Anniversaire : Sorbet
- Halloween : Pâte à modeler noire ou orange, fruits séchés.
- Noël : Remplacement des cannes de bonbons comme élément décoratif sur les cadeaux par des choux traditionnels.
- Pâques : Moule de yogourt, savon, poussin ou lapin en toutou.
- St-Patrick : Sous verts non comestibles, lait avec colorant vert, surprise du Dollorama en lien avec le sujet.
- St-Valentin : Lait de soya aux fraises, tatouages temporaires, autocollants, crayons, effaces, carnets ou autres.

Les cadeaux (p.ex. cup cake, gâteaux, chocolat) offerts au personnel ne sont plus partagés avec les enfants.

Aucun gâteau ou autre dessert d'anniversaire apporté par les parents n'est accepté.